

FLASH ETHIAS pour les membres du personnel du groupe Galère !

NOUVEAU: avantage sur notre assurance Ethias Bike And More !

Qu'est-ce que l'assurance Ethias Bike And More ?

L'assurance Ethias Bike And More est **une assurance à la carte pour votre, vélo, vélo électrique, trottinette (électrique), monoroue ou hoverboard.**

Choisissez les couvertures que vous voulez combiner en fonction du type d'engin de mobilité douce que vous avez, pour obtenir une assurance personnalisée et adaptée à vos besoins !

Réductions

Plusieurs engins (électriques) à assurer ? Profitez de réductions cumulables !

Chez Ethias, nous sommes fiers de favoriser la mobilité douce.

Alors c'est très simple :

- ✓ **10% de réduction sur votre deuxième contrat ;**
- ✓ **20% de réduction à partir de 3 contrats.**

Mieux encore, ces réductions s'appliquent à tous les contrats « Bike&More » d'un même ménage, qu'ils couvrent des engins de mobilité douce ou des vélos (électriques).

De plus, les membres du personnel du groupe Galère peuvent profiter d'une **réduction annuelle de 5%** sur la prime d'assurance, **cumulable avec les promotions nationales !***

Garanties

4 **options à combiner** pour une assurance personnalisée !



Conducteur et passagers



Vol



Dégât matériel



Dépannage en Belgique

Que ne couvre pas l'Assurance Bike&More ?

L'assurance vélo Bike & More d'Ethias ne vous couvre pas si :

- le conducteur du vélo est en état d'ivresse ou d'intoxication alcoolique punissable ;
- le conducteur du vélo participe à des courses ou à des concours de vitesse ;
- le vélo assuré fait l'objet d'une location ;
- le vol des accessoires amovibles/non fixés au vélo (entre autres : sacs, sacoches, paniers, appareils de navigation, ordinateurs, caméras, pompes à vélo et gourdes).

* Cet avantage est accordé aux membres du personnel ou médecin du groupe Galère.
Les demandes de contrat sur www.ethias.be sont exclues de cette offre.

**Vous souhaitez profiter de cette offre exclusive et personnelle ?
Demandez-nous un devis gratuit et sans engagement :**



Rendez-vous dans votre bureau Ethias (adresses sur www.ethias.be/bureaux)
ou scannez le code QR ici



Appelez-nous au numéro : **04 220 30 30** (du lundi au vendredi de 8h-20h et le
samedi de 8h30-12h30)



Envoyez un e-mail : affinity.fr@ethias.be

Ethias Bike & More est un contrat annuel soumis au droit belge qui est reconduit tacitement chaque année, sauf en cas de renon envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance du contrat. Toute décision de souscrire à Ethias Bike & More, une assurance omnium et accidents, doit être fondée sur un examen exhaustif des garanties et des exclusions reprises dans la fiche info ainsi que dans les conditions générales. Ces documents sont également disponibles gratuitement dans nos bureaux.

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Ethias, rue des Croisiers 24 à 4000 Liège, Fax 04 220 39 65, gestion-des-plaintes@ethias.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez contacter l'Ombudsman des Assurances (www.ombudsman.as), Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, Fax 02 547 59 75.

Important ! N'oubliez pas de mentionner votre code privilège :

AFGACE